

J'exerce en libéral et je souhaite créer une boîte de réception partagée



Les boîtes de réception partagées sur medimail : les BAL* organisationnelles

Sous la délégation d'un professionnel habilité pour permettre l'échange dans l'espace de confiance MSSanté, cette boîte aux lettres peut être utilisée par plusieurs utilisateurs autorisés.

La boîte de réception commune et les messages reçus et envoyés sont ainsi partagés par les professionnels qui échangent des messages au nom du service.

Elle se rajoute à l'utilisation d'une BAL individuelle et nominative car on ne peut pas s'y connecter directement. Il faut se connecter avec des identifiants nominatifs puis accéder à la BAL organisationnelle. Ce fonctionnement permet d'identifier les personnes ayant reçu ou envoyé des données sensibles sur la BAL partagée et assure donc la sécurisation des données.

Pour créer une BAL organisationnelle, j'ai donc besoin d'une adresse mail générique + une adresse mail nominative par utilisateur.

Vous trouverez dans cette fiche pratique les instructions pour créer la BAL organisationnelle pour votre cabinet, votre pharmacie d'officine ou toute autre équipe exerçant en libéral.

J'exerce en libéral et je souhaite créer une boîte de réception partagée

1 Je vérifie l'éligibilité du professionnel responsable à l'usage de la solution Medimail

Cas n°1

Le/la responsable est : médecin, chirurgien(ne)-dentiste, pharmacien(ne), sage-femme, masseur(se)-kinésithérapeute ou pédicure-podologue, je dispose d'un numéro RPPS et le renseignerai au moment de l'inscription.

Cas n°2

Le/la responsable est : audioprothésiste, chiropracteur(rice), diététicien(ne), épithésiste, ergothérapeute, infirmier(e), manipulateur(rice) en radiologie, oculariste, opticien(ne)-lunetier, ostéopathe, orthopédiste-orthésiste, orthophoniste, orthoprothésiste, orthoptiste, podo-orthésiste, psychomotricien(ne), technicien(ne) de laboratoire, psychologue/psychothérapeute ou assistant(e) social(e), je dispose d'un numéro ADELI et le renseignerai au moment de l'inscription.

Consulter l'annuaire santé pour retrouver un identifiant national

2 J'accède au formulaire d'inscription sur le portail Medimail

Accéder au formulaire d'inscription

J'exerce en libéral et je souhaite créer une boîte de réception partagée

3

Je sélectionne la case « Nous sommes une équipe de professionnels, un service, un cabinet de professionnels de santé ou une pharmacie. Nous souhaitons créer un compte Medimail partagé. Ce compte peut être utilisé par un secrétariat. »

4

Je saisis une adresse mail générique qui sera utilisée par toute l'équipe

Exemples :

pharmacieducentre@outlook.fr

cabinet.dr.martin@gmail.fr

ophtalmologie-toulouse@hotmail.fr

5

Dans les champs Nom et Prénom, je saisis le nom de la BAL qui servira à l'identifier dans l'annuaire lors des échanges avec mes correspondants

Exemples :

Nom : Pharmacie ; Prénom : Du Centre

Nom : Cabinet ; Prénom : Dr Martin

Nom : Cabinet d'ophtalmologie ; Prénom : Toulouse

6

Je saisis la raison sociale du cabinet ou de l'organisation et l'identifiant établissement

Le FINESS est obligatoire s'il y en a un (par exemple pour les pharmacies d'officine). S'il n'y a pas de FINESS, je peux indiquer un SIRET ou un SIREN.

J'exerce en libéral et je souhaite créer une boîte de réception partagée



medi^{mail}

7

Je saisis les informations du responsable du compte

Le champ « Identifiant » doit être rempli avec l'identifiant RPPS ou ADELI du professionnel responsable.

8

Je saisis la description du compte

Cette information permet d'indiquer l'utilisation de la BAL.

9

Je saisis la localisation de mon organisation

10

Je coche les cases correspondantes si je souhaite que la BAL organisationnelle soit sur liste rouge des annuaires

Lorsqu'une BAL est sur liste rouge, elle n'apparaît pas dans l'annuaire.

11

Je valide la création du compte

J'exerce en libéral et je souhaite créer une boîte de réception partagée

12

Chaque personne qui utilisera la BAL partagée devra se connecter avec un compte individuel et nominatif

- Je rattache les comptes Medimail existants à la BAL partagée en cliquant sur « Je veux associer un compte nominatif existant ». La personne doit saisir son adresse mail et son mot de passe.
- Je crée un compte pour les utilisateurs qui n'en ont pas encore en cliquant sur « Je veux créer un nouveau compte nominatif ». La personne doit saisir ses informations et créer son mot de passe. Le compte sera rattaché automatiquement à la BAL partagée.

13

Je clique sur « Terminer » lorsque j'ai terminé de rattacher les comptes nominatifs

Les comptes nominatifs créés durant l'inscription sont vérifiés et validés par le centre de services e-santé Occitanie. Cette opération peut prendre de 48 à 72 heures.



Pour utiliser et gérer ma BAL organisationnelle après sa création, je me réfère à la fiche pratique [Utiliser et gérer ma BAL organisationnelle](#)